



LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nouvelle liste des substances et méthodes interdites pour 2014

La nouvelle liste 2014 fixant les interdictions en et hors compétition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Elle est fixée par le décret n° 2013-1286 du 27 décembre 2013, publié au Journal Officiel du 31 décembre.

Cette liste détaille :

- les substances interdites, en 6 catégories : les substances non approuvées ; les agents anabolisants ; les hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées ; les Bêta-2 agonistes ; les modulateurs hormonaux et métaboliques ; les diurétiques et agents masquants ;
 - les méthodes interdites en 3 catégories : la manipulation de sang ou de composants sanguins ; la manipulation chimique et physique ; le dopage génétique ;
 - les substances et méthodes interdites en compétition : les stimulants ; les narcotiques ; les cannabinoïdes ; les glucocorticoïdes ;
 - les substances interdites dans certains sports (avec liste précisée) : l'alcool et les bêtabloquants.
- Cette liste est disponible [ici](#)